



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/42/73
6 janvier 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

Quarante-deuxième session

COOPERATION INTERNATIONALE TOUCHANT LES UTILISATIONS PACIFIQUES
DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE

Lettre datée du 6 janvier 1987, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de l'Union des Républiques socialistes
soviétiques auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte d'une interview accordée par le Président du Conseil des ministres de l'URSS, N. I. Ryjkov, au correspondant de l'agence TASS le 5 janvier 1987.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer ce texte comme document de l'Assemblée générale, au titre du point de l'ordre du jour intitulé "Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique".

A. BELONOGOV

ANNEXE

Interview accordée par le Président du Conseil des ministres
de l'URSS, N. I. Ryjkov, au correspondant de l'agence TASS
le 5 janvier 1987

Question. En juin 1986, vous avez adressé au Secrétaire général de l'ONU une lettre concernant le développement de la coopération internationale en vue de prévenir la course aux armements dans l'espace et d'utiliser celui-ci à des fins pacifiques. Vous y avez exposé un programme en trois étapes d'activités concrètes que les Etats mèneraient conjointement dans les domaines de l'exploration et des utilisations pacifiques de l'espace. Ce programme prévoit, en particulier, la création d'une organisation spatiale mondiale. Quelle est la signification de ce programme et comment l'Union soviétique envisage-t-elle de contribuer directement à sa réalisation?

Réponse. Notre programme est un appel à la coopération et il s'adresse à tous les Etats sans exception. Il repose sur la conviction profonde que le développement d'une vaste coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'espace constitue une alternative constructive aux sinistres plans d'extension de la course aux armements à l'espace. Il se distingue par son ampleur, son contenu essentiellement concret et par sa conception en fonction d'une mise en oeuvre progressive dans des délais déterminés, en d'autres termes, par son réalisme.

Ce programme vise à unir les efforts du plus grand nombre possible d'Etats dans le domaine des utilisations pacifiques de l'espace. En même temps, il s'agit d'unir leurs efforts sur des bases équitables, dans un esprit d'égalité et compte tenu de l'état d'avancement des techniques spatiales et des perspectives dans ce domaine ainsi que des besoins réels des Etats qui participeront à cette coopération.

C'est précisément cette approche qui a inspiré la proposition faite par M. S. Gorbatchev dans son discours au Parlement indien, concernant la création, avec l'aide des grandes puissances spatiales, d'un centre international pour la recherche conjointe et la mise au point, sur la demande des pays en développement, de techniques spatiales. Ce centre comprendrait également une école de formation de spécialistes des pays en développement, en particulier de cosmonautes, ainsi qu'une base de lancement d'engins spatiaux. Nous comptons que tous les pays intéressés étudieront attentivement cette proposition car sa réalisation pourrait constituer une étape importante dans la mise en place des bases de la "paix des étoiles".

L'idée de créer une organisation spatiale mondiale, avancée par l'URSS à l'ONU, revêt pour nous une grande importance. Cela permettrait de porter la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'espace à un niveau qualitativement nouveau, plus élevé, qui correspond à la réalisation, sous l'égide de cette organisation, de grands projets internationaux touchant différents domaines des sciences spatiales et de la cosmonautique appliquée.

Notre pays est résolu à prendre une part très active à toutes les étapes de mise en oeuvre du programme proposé. A cet égard, nous voudrions souligner, en particulier, que l'Union soviétique s'est déclarée prête à faire partager à tous

les Etats ses acquis dans le domaine spatial et à lancer, pour le compte d'autres pays et d'organisations internationales, des engins spatiaux à usage pacifique à l'aide des lanceurs soviétiques et dans des conditions mutuellement acceptables.

Question. Quels moyens techniques l'Union soviétique se propose-t-elle d'employer pour ces lancements?

Réponse. L'Union soviétique possède plusieurs types de lanceurs et nous pouvons par conséquent placer sur orbite les engins spatiaux les plus divers. De l'avis des spécialistes, les fusées du type Pronton sont celles qui offrent le plus de possibilités dans ce domaine. Elles sont largement utilisées en URSS et se sont avérées très fiables et d'un emploi universel. Elles offrent de nombreux avantages. Elles permettent notamment de lancer des stations interplanétaires automatiques du type Venera, Mars et Véga, des satellites de communications de la série Ekran, Radouga et Gorizon ainsi que la nouvelle station orbitale soviétique habitée Mir.

Nous pouvons également utiliser d'autres types de fusées, notamment la fusée Soyouz à trois étages et la petite fusée à un étage Vertikal équipée d'un conteneur récupérable pour les appareils. Ces lanceurs sont également très utiles pour nos propres activités spatiales.

On peut également mentionner l'installation d'instruments d'autres pays sur des satellites et stations spatiales soviétiques. La nouvelle station Mir offre de larges possibilités dans ce domaine. Elle est équipée, comme on le sait, de six points d'amarrage. Cela signifie que l'on pourra bientôt y amarrer jusqu'à cinq modules orbitaux pouvant avoir une masse de 21 tonnes chacun. Ils constitueront des sortes de laboratoires scientifiques spécialisés ou bien des ateliers de production en orbite.

Question. Il est donc prévu que l'Union soviétique lancera des engins spatiaux étrangers sur une base commerciale. Dans ce contexte, il a été dit à l'étranger que l'Union soviétique chercherait à exploiter à des fins égoïstes les difficultés bien connues que rencontrent les pays occidentaux dans leurs programmes spatiaux et, en un mot, d'en tirer profit. On a même été jusqu'à dire que, sous couvert de lancer des engins spatiaux étrangers, elle aurait l'intention de tenter de pénétrer les secrets de la technologie occidentale et qu'un satellite amené en territoire soviétique de l'étranger cesserait en quelque sorte d'appartenir à son fabricant. Qu'avez-vous à dire à ce propos?

Réponse. Il est contraire à nos principes profiter des erreurs et des problèmes d'autrui. Si nous avons proposé de lancer des engins étrangers à l'aide de lanceurs soviétiques, c'est parce que nous nous efforçons de faire progresser la conquête de l'espace et d'utiliser efficacement à cette fin la technologie soviétique, qui a maintes fois prouvé sa haute qualité et sa fiabilité.

Bien entendu, si elle entre sur le marché international des techniques et des services spatiaux, l'Union soviétique se doit de tenir compte des lois de ce marché. Il est naturel que nous comptions en tirer des revenus. En même temps, nous nous efforcerons de rendre les lancements mutuellement avantageux, aussi bien pour nous que pour nos clients. Dans le cas d'engins spatiaux lancés pour le

compte de pays en développement, l'Union soviétique sera disposée à offrir des avantages substantiels. Ses organismes de financement pourront également assurer la charge utile.

On prétend parfois que nous sommes tributaires des technologies étrangères, et c'est sur pareilles assertions que l'on se fonde pour justifier "l'embargo" sur les exportations de technologie à destination de l'URSS; eh bien, je peux assurer nos détracteurs qu'ils prennent de toute évidence leurs désirs pour des réalités. En effet, le monde entier a eu maintes preuves que les scientifiques et les constructeurs soviétiques étaient parfaitement en mesure de concevoir des techniques de pointe qui, à tout le moins, ne le cèdent en rien aux meilleurs modèles étrangers.

Comme je l'ai déjà dit, pour le lancement d'engins étrangers, nous concluons des accords commerciaux reposant sur la confiance mutuelle. Je peux le déclarer officiellement : les organismes d'Etat soviétiques donneront à leurs clients les garanties nécessaires quant à l'intégrité de leurs engins spatiaux pendant tout le temps qu'ils se trouveront en territoire soviétique, depuis le passage de la frontière jusqu'au lancement.

Nous sommes prêts à exempter les engins à lancer des contrôles douaniers et à autoriser leur transport en territoire soviétique jusqu'au cosmodrome dans un conteneur plombé si le client le préfère. Des spécialistes étrangers pourront accompagner leur engin spatial, et assister à son transport ainsi qu'à son installation à bord de la fusée porteuse. Bien entendu, les représentants du client seront admis sur le cosmodrome. En un mot, nous partons du principe que les intérêts du client signataire d'un contrat relatif au lancement d'un engin par une fusée porteuse soviétique doivent être protégés, tant sur le plan financier que sur celui de ses secrets techniques ou autres.

Pour terminer, je veux souligner une fois de plus que nous nous prononçons pour une coopération ouverte et accessible à tous sans discrimination aucune, apportant des avantages concrets à tous les peuples. Nous voulons que cette coopération amène l'humanité au seuil d'un troisième millénaire marqué par la paix et que son chemin soit jalonné par de vastes projets communs d'utilisations pacifiques de l'espace et par les découvertes importantes que permettra l'union des forces de tous les pays.
